

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

NOTE D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS

Image non contractuelle à caractère d'ambiance



TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

PROCEDURE TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREUR

Madame, Monsieur,

Vous avez réservé un appartement dont les caractéristiques principales ont été portées à votre connaissance au travers d'un plan et d'une notice descriptive.

Vous avez peut-être le souhait de faire réaliser des travaux modificatifs dans votre futur appartement.

Votre conseiller commercial est à votre disposition pour vous préciser si, compte tenu de l'avancement du chantier et de la nature des adaptations que vous envisagez, celles-ci pourront être soumises à l'examen des services techniques concernés.

Nous pouvons répondre à votre attente en vous proposant :

I. DES ADAPTATIONS MINEURES :

Ces adaptations devront bien naturellement être validées par l'ensemble des intervenants techniques du projet (architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle) et devront impérativement respecter les autorisations administratives préalablement délivrées.

Les travaux modificatifs devront être conformes aux réglementations en vigueur en matière de construction : d'hygiène, de sécurité, d'ordre public, accessibilité aux « Personnes à Mobilité Réduite », la RT 2012, et ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits des autres copropriétaires et de la copropriété.

Le cas échéant, une convention de réversibilité ou une décharge de votre part au profit de la société devront être signées.

Ces demandes devront être formulées au plus tôt, et seront étudiées dans les semaines suivant la signature de votre contrat de réservation ou de votre demande écrite (délai prorogé en cas de nécessité), ceci dans l'objectif d'organiser efficacement les études et ne pas perturber ou retarder l'avancement du chantier.

C'est pourquoi il est précisé que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de refuser la prise en compte de « TMA » en fonction de ses propres impératifs opérationnels.

II. LE DEVIS COMPORTERA DES FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER ET DE GESTION DE 400 € :

Pour toutes demandes de prestations ou de modifications, le règlement des frais de dossiers doit nous être adressés accompagnés de la « **FICHE DE DEMANDE DE TMA** ».

Ces frais servent à rémunérer les différents intervenants : architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle et les différents corps d'état ainsi que la mise à jour du plan de vente si nécessaire.

Dans le cas où vous décideriez de ne pas donner suite à votre projet, les frais d'ouverture de dossier (400€) resteraient définitivement acquis à la société afin de couvrir les frais d'études et d'établissement des devis et plan, qui vous auront été proposés.

Nous vous précisons que compte tenu des marchés de travaux d'ores et déjà passés avec les entreprises, les suppressions de prestations ne pourront pas se traduire par un versement à votre profit ou une diminution du prix de vente.

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

III. PROCESSUS ET SUIVI DE VOTRE DEMANDE :

- Vous remplissez la fiche jointe décrivant précisément la localisation ainsi que les adaptations souhaitées, accompagnée du chèque de 400 € représentant les frais de dossier à l'ordre de **SCCV 908 REPUBLIQUE**, le tout devant nous être adressé à l'adresse suivante :

SCCV 908 REPUBLIQUE
Les Caryatides, 24 Boulevard Carnot,
59 000 Lille

- **SCCV 908 REPUBLIQUE** en accuse réception et la soumet pour avis et chiffrage aux intervenants techniques.
- **SCCV 908 REPUBLIQUE** vous transmet un devis en double exemplaire.
- Si ce document vous agrée, vous en retournez un exemplaire à notre Responsable clientèle, dans le délai mentionné sur ce document, dûment daté et validé par vos soins en y apposant la mention manuscrite « BON POUR ACCORD » ainsi que votre signature, accompagné du règlement correspondant (acompte de 50 %).
Il convient de respecter ce délai car, dans le cas contraire, votre demande ne pourrait être prise en compte.
- **SCCV 908 REPUBLIQUE** donne l'ordre d'exécuter les travaux aux intervenants techniques et, le cas échéant, vous adressera un plan intégrant vos travaux modificatifs.

IV. LE DEVIS EST A REGLER :

- ➔ **Acompte représentant 50 %** : du montant total du devis à son acceptation (le règlement sera encaissé après la signature de votre acte authentique de vente chez le notaire).
- ➔ **Le solde des 50 %** : sera appelé lors de l'envoi de l'appel de fonds relatif au stade « LIVRAISON » de votre futur appartement.

V. DELAJ :

Nous vous précisons que les demandes de travaux modificatifs doivent être formulées au plus tard aux dates suivantes :

Dates **AVANT LA FIN DES**
FONDATIONS SOIT : 30/06/2024

Options Techniques : Modifications
cloisonnements, plomberie,
électricité ...

CHOIX LORS DU RENDEZ-VOUS
DANS NOTRE ESPACE DE CHOIX:

Options décoratives : prestations
intérieures (carrelage, faïence,
parquet ...)

Passé ce délai, nous regretterons ne pouvoir être en mesure de donner une suite favorable aux demandes qui nous seraient adressées et qui impacteraient le plan du logement (y compris éléments de plomberie, emplacement des équipements électriques, etc....).

L'acquéreur est informé que les modifications demandées peuvent entraîner une modification du délai de livraison de l'appartement, soit en raison d'une fourniture de matériaux faisant l'objet d'une commande

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

spécifique, soit d'une réalisation particulière entraînant un temps d'exécution plus long que celui prévu pour la réalisation des prestations initiales dans le cadre de la notice descriptive. Il est également à noter que les photographies du présent document ne sont pas contractuelles.

PERSONNALISATIONS TECHNIQUES

Demandes à formuler avant le stade d'achèvement des
fondations soit le 30 juin 2024

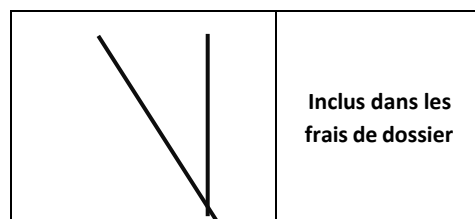
TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

CLOISONS DOUBLAGES-MENUISERIES INTERIEURES

SUPPRESSION D'UNE CLOISON ET/OU D'UN RETOUR DE CLOISON

Cette modification comprend :

- La suppression de la cloison entre 2 pièces
- La suppression d'une porte dans une cloison
- Le déplacement des équipements techniques concernés
- La suppression d'un retour de cloison



Inclus dans les
frais de dossier

CREATION D'UNE CLOISON SUPPLEMENTAIRE

Sous réserves de vérifications réglementaires

Cette modification comprend :

- Réalisation d'une cloison à l'intérieur du logement (hors porte) PLACOPAN 50
- Pose d'une plinthe en pied de cloison dans le prolongement de celles de la pièce
- Traitement de cette cloison en peinture comme celle du logement
- Hors faïences carrelages



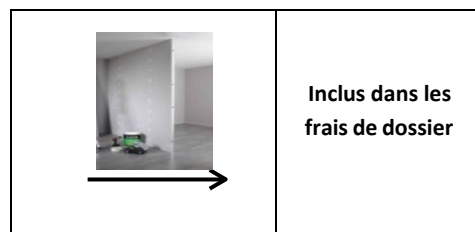
140 € TTC /ml

DEPLACEMENT D'UNE CLOISON

Sous réserves de vérifications réglementaires

Cette modification comprend :

- Le déplacement de la cloison
- Le déplacement des équipements techniques concernés PLACOPAN 50



Inclus dans les
frais de dossier

CREATION D'UNE PORTE DE DISTRIBUTION SUPPLEMENTAIRE

Cette modification comprend :

- Création d'une ouverture dans une cloison
- Pose d'une porte de communication PMR à 1 vantail identique aux autres portes du logement conforme à la notice de vente.



300 €TTC

DEPLACEMENT D'UNE PORTE DE DISTRIBUTION

Cette modification comprend :

- Création d'une ouverture dans une cloison
- Pose d'une porte de communication PMR à 1 vantail identique aux autres portes du logement, béquillage identique à celle de la notice de la vente



Inclus dans les
frais de dossier

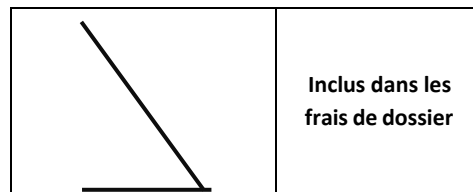
TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

SUPPRESSION D'UNE PORTE DE DISTRIBUTION

Cette modification comprend :

Suppression de la porte et de son huisserie

Dans le cas de la suppression de la porte d'accès au séjour, le renforcement du PV acoustique de la porte palière peut s'avérer nécessaire. Frais selon études.



CREATION D'UNE DEMI-CLOISON AVEC TABLETTE BAR

Sous réserves de vérifications réglementaires

Cette modification comprend :

- Réalisation d'une cloison de 1,10m de hauteur du sol entre la cuisine et le séjour sur une longueur de 2 ml maximum EN PLACOSTYL 72 Pose d'une tablette bar de 40 cm de large en mélaminé hydrofuge blanc
- Pose d'une plinthe identique
- Traitement de cette cloison de la même finition que la finition de la pièce où elle est installée

Cloison en PLACOSTYL 72 ou carreaux de plâtre

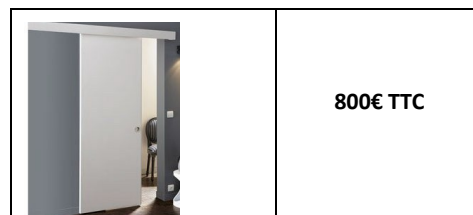


REPLACEMENT D'UNE PORTE OUVRANT A LA FRANCAISE PAR UNE PORTE COULISSANTE EN APPLIQUE

Sous réserve de vérifications réglementaires.

Cette modification comprend :

- Une huisserie en sapin
- Une porte de la même qualité que celle prévue en base dans la notice de vente
- Un rail de suspension en partie haute avec habillage cache rail
- Suppression de la porte prévue en base

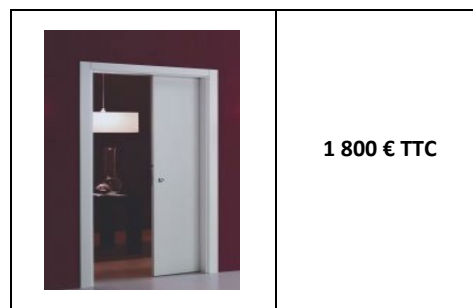


REPLACEMENT D'UNE PORTE OUVRANT A LA FRANCAISE PAR UNE PORTE COULISSANTE A GALANDAGE

Sous réserve de vérifications réglementaires et vérification de perte de surface (cloison double peau).

Remplacement de la porte de distribution prévue en base dans la notice de vente par une porte coulissante à galandage (porte coulissante à l'intérieur de la cloison) comprenant :

- Un bâti dormant en métal galvanisé de type « Scrigno base » ou similaire
- Plaque de plâtre posée sur bâti
- Un ouvrant coulissant sur rails métalliques
- Une serrure bec de cane à condamnation si nécessaire
- Une rose type « Scrigno » ou similaire selon porte (séjour, chambre, cuisine...)



TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

CREATION D'UN PLACARD non aménagé

Sous réserve de vérifications réglementaires.
Portes de placard conformes à la notice

	180 € TTC /ml
---	----------------------


SUPPRESSION D'UN PLACARD

Sous réserve de vérifications réglementaires et techniques
RAPPEL : une nourrice peut être présente dans ce placard

	Inclus dans les frais de dossier
---	---


PLACARDS : FACADES MIROIR

Remplacement des façades de placards prévues en base par des façades en version
MIROIR Ets SOGAL.
Montant coloris gris argent.

	Taille < 1.2 mètre : 400 € TTC Taille < 2 mètres : 700 € TTC Taille > 2 mètres : sur devis
--	--

PLACARDS : EQUIPEMENT ETAGERES

Aménagement intérieur des placards. Chapelière et tringle pour placards inférieurs à
1.2ml. Une rangée d'étagères sous chapelière, tringle et chapelière si largeur
supérieure à 1.2ml

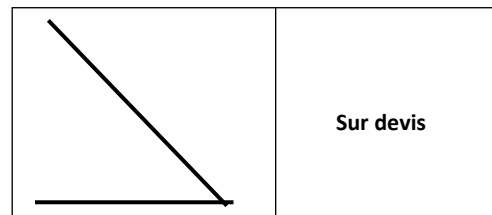
	250 € TTC par ml
---	-------------------------

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

PLOMBERIE - SANITAIRES

CUISINE :

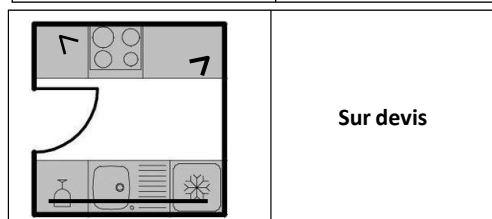
Fourniture et pose d'une cuisine Pack Investisseur



Sur devis

CUISINE :

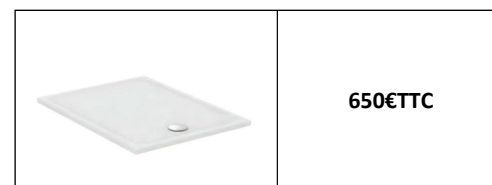
Adaptation des attentes pour future cuisine posée par l'acquéreur suivant les plans de cuisine fournis par le client (vu de dessus, vu de face, position des attentes).



Sur devis

SALLE DE BAINS : REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE PAR UN RECEVEUR DE DOUCHE HORS PARE-DOUCHE

Remplacement par un bac de douche dito notice 120*90 sous réserve de faisabilité et de respect de la réglementation



650€TTC

SALLE DE BAINS : MISE EN PLACE D'UN PARE-BAIN SUR LA BAIGNOIRE

Pare-bain en verre sécurit
-1 élément pivotant - Verre de 6 mm-transparent
Profilé ARGENT POLI BRILLANT - Verre Clair 800 par 1 400mm de hauteur environ



700 € TTC

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

SALLE DE DOUCHE : MISE EN PLACE D'UN PARE-DOUCHE DANS LE CAS D'UN CHANGEMENT DE BAIGNOIRE EN DOUCHE

Pare-douche en verre sécurit transparent, montants chromés
Avec deux portes coulissantes et avec ou sans retour fixe (selon la configuration de la douche)

	1 paroi deux coulissants 120: 1200 € TTC 1 paroi deux coulissants 120 et retour de 90 cm: 1600 € TTC Au-delà sur devis
--	---

WC SEPARES : CREATION DE LAVE MAINS SUR EAU FROIDE (une décharge doit être signée)

Vérification de la faisabilité en fonction de l'espace
Fourniture et pose d'un lave-mains avec robinet.
Modèle identique à celui de la notice de vente.

	500 € TTC
--	------------------

WC : REMPLACEMENT DE L'ENSEMBLE CUVETTE WC posée au sol par un ENSEMBLE WC SUSPENDU

Sous réserve de vérifications réglementaires et décharge signée par l'acquéreur
Cette modification comprend :
Moins-value pour la suppression du WC prévu en base dans la notice de vente.
Remplacement par un WC suspendu avec bâti support encastré dans une cloison (finition peinture), surmontée d'une tablette en placoplâtre, double chasse et plaque de commande en ABS blanc.

	1100 € TTC
---	-------------------

EXTERIEUR : ROBINET DE PUISAGE

Avec coupure et purge intérieure.
Gamme selon notice

	500€ TTC
---	-----------------

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

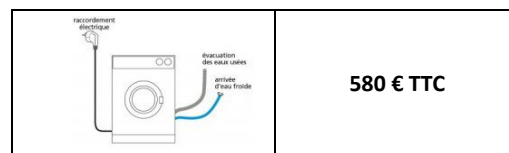
OPTIONS DIVERSES LOT PLOMBERIE ET LOT ELECTRICITE

CREATION D'UNE ATTENTE LAVE-LINGE/LAVE-VAISSELLE

Sous réserve de vérifications réglementaires et décharge signée par l'acquéreur

Création d'une arrivée et évacuation d'eau

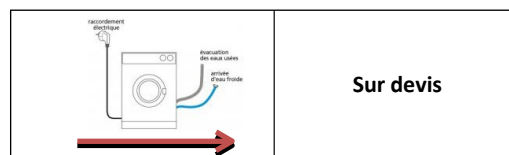
Création d'une prise de courant



580 € TTC

DEPLACEMENT D'UNE ATTENTE LAVE-LINGE/LAVE-VAISSELLE

Sous réserve de vérifications réglementaires et décharge signée par l'acquéreur



Sur devis

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

ELECTRICITE

CREATION D'UN PLAFONNIER (pas de spot) ou sortie de fil mural (hauteur à préciser)

Compris 1 interrupteur simple allumage



300 € TTC / l'Unité

CREATION D'UNE PRISE DE COURANT INTERIEURE 16A

Fourniture et pose d'une prise de courant 16A supplémentaire
Disposition suivant réglementation



145 € TTC

CREATION D'UNE PRISE DE COURANT INTERIEURE 20A

Fourniture et pose d'une prise de courant 20A supplémentaire
Disposition suivant réglementation



230 € TTC

CREATION D'UNE PRISE DE COURANT INTERIEURE 32A

Fourniture et pose d'une prise de courant 32A supplémentaire
Disposition suivant réglementation



350 € TTC

CREATION D'UNE PRISE TELEPHONE (RJ 45)

Fourniture et pose d'une prise de téléphone supplémentaire (RJ 45)
Disposition suivant réglementation



230 € TTC

CREATION D'UNE PRISE TELEVISION

Fourniture et pose d'une prise de télévision supplémentaire
Disposition suivant réglementation

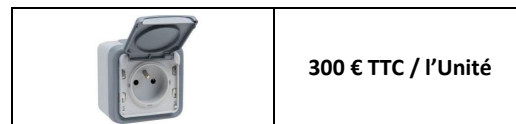


230 € TTC

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

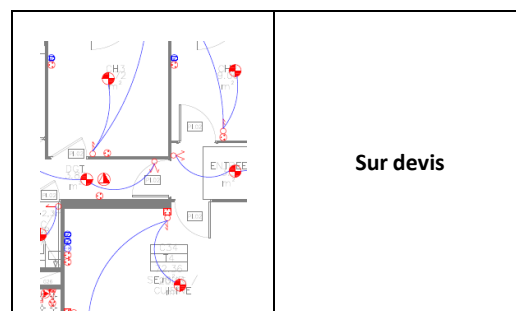
BALCONS TERRASSES : CREATION D'UNE PRISE DE COURANT EXTERIEURE supplémentaire (prévue en base pour les terrasses et balcons supérieures à 8m²)

Fourniture et pose d'une prise de courant 16A étanche



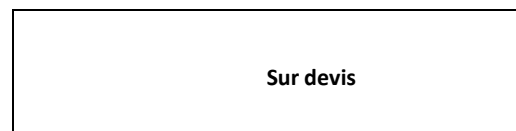
DEPLACEMENT D'UNE OU DE PLUSIEURS PRISE DE COURANT OU INTERRUPTEURS

Déplacement d'une prise de courant ou d'un interrupteur déjà prévus en base.
Sous réserve de vérifications réglementaires et signature d'une décharge par l'acquéreur.



MOTORISATION DE LA PORTE DE GARAGE

Motorisation de la porte de garage




TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

LES MENUISERIES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

MOTORISATION : 1 VOLET ROULANT ELECTRIQUE

Largeur maximale : 1,20 m
Commande locale

	<p>550 € TTC / l'Unité</p> <p>Largeur supérieure à 1,20 m : sur devis</p>
---	---

CENTRALISATION DE LA COMMANDE ELECTRIQUE DES VOLETS ROULANTS (Dooxie Legrand)

Système permettant de commander indépendamment ou tous ensemble les volets roulants d'une ou plusieurs pièces via l'application Legrand

	<p>sur devis</p>
---	-------------------------

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

PERSONNALISATIONS DECORATIVES

A réaliser avant le rendez-vous de choix acquéreur

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

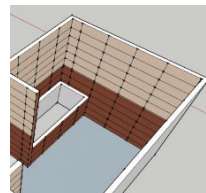
LES REVETEMENTS MURAUX

SALLES DE BAINS : base notice de vente

Pour rappel il est déjà prévu en base notice une faïence au droit de la baignoire à hauteur 2m50.

OPTION :

Ajouter sur les autres murs de la salle de bains ou sur une plus grande hauteur, la même faïence que celle prévu dans la notice.



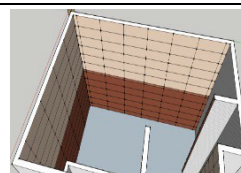
Sur devis

SALLES D'EAU : base notice de vente

Pour rappel il est déjà prévu en base notice une faïence au droit du receveur de douche à hauteur 2m50.

OPTION :

Ajouter sur les autres murs de la salle d'eau ou sur une plus grande hauteur, la même faïence que celle prévu dans la notice.



Sur devis

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

LES OPTIONS CONCERNANT LES SOLS

Dans les pièces choisies :

Remplacement du parquet stratifié prévu en base par du carrelage dito notice.

Sur devis

TRAVAUX MODIFICATIFS ACQUEREURS (T.M.A.)

FICHE DE DEMANDE DE T.M.A

N° APPARTEMENT	NOM ACQUEREUR

TYPE	SURFACE	BAT	ÉTAGE

Localisation de la demande	Modifications souhaitées (joindre un plan du logement annoté d'un numéro sur la position de chaque TMA)
----------------------------	---

Frais de dossier 400,00 € TTC

- 1
- 2
- 3

DATE ET SIGNATURE DU CLIENT

RAPPEL : Les demandes de modifications seront soumises à une étude de faisabilité technique et chiffrage